

Entre la réalité et l'illusion

al-Balagh, 19 avril 1945

La mort du président Roosevelt fut un choc soudain, qui secoua le monde entier avec violence, et le paralysa, pour un temps, de toute discussion politique mondiale ; elle a peut-être aussi détourné bien des gens, pour un temps, du suivi des nouvelles de la guerre elle-même — bien qu'elle n'ait jamais, pas un instant, détourné les soldats combattants de l'accomplissement, jusqu'au bout, de leur propre et pénible devoir.

La vérité est que le monde démocratique doit au président Roosevelt la plus grande des dettes, et que ce monde démocratique avait placé dans son défunt président des espoirs non moins considérables que les œuvres immenses qu'il lui avait déjà données.

La démocratie doit au président Roosevelt sa propre et magnifique fermeté face à la violence de l'assaut allemand, puis l'arrêt de cet assaut, puis l'anéantissement de la défense allemande, et maintenant son arrivée au cœur même de l'Allemagne, prête à prendre Berlin d'assaut.

Ceux qui se souviennent de l'appel désespéré de M. Paul Reynaud au président Roosevelt — et de l'effondrement de la France, peu après cet appel — peuvent mesurer à quel point la démocratie doit à ce grand disparu.

Il se trouvait alors dans une position qui ne lui permettait pas d'adresser à la France cette parole même qui aurait pu affermir et renforcer sa résistance — mais il sut tourner cette catastrophe à l'avantage même de la démocratie. Il prépara la nation américaine à venir en aide aux Britanniques, au moment même où ceux-ci se tenaient seuls, attendant l'assaut allemand écrasant ; il poussa ensuite la nation américaine à concrétiser réellement cette aide ; puis il s'employa, avec douceur mais fermeté, et avec efficacité, jusqu'à persuader la nation américaine d'abandonner son propre isolement, et de prendre part à la défense du droit et de la justice. Le temps que l'hésitation américaine fût enfin surmontée, il avait déjà gagné la première étape de la guerre. Et le voilà qui jette l'immense puissance de l'Amérique dans la balance — sans jamais dire, pourtant, comme le disait l'ancien ennemi de Rome, et comme le disait l'empereur Guillaume lui-même dans la précédente guerre, « malheur aux vaincus » — mais prononçant, au contraire, la parole de paix et de sécurité, pour l'humanité tout entière.

Il est certain que l'entrée des Américains dans cette guerre, sous la conduite de Roosevelt, a permis aux Britanniques de tenir bon, et de passer de la défensive à l'offensive, et a permis aux Russes de résister, et d'écraser entièrement les Allemands. La victoire que les Alliés remportent aujourd'hui est donc le résultat direct des efforts personnels de cet homme remarquable — des efforts qui ont, sans nul doute, pesé sur sa propre capacité personnelle de patience, d'endurance et de résistance, et qui l'ont conduit, en fin de compte, à sa propre mort, martyr parmi les martyrs du labeur sérieux au service du devoir. Si les Américains le comptent parmi les victimes de la guerre, ils ne se trompent pas ; bien plus, toute nation belligérante, et toute nation qui bénéficiera du triomphe de la démocratie, devrait le compter parmi ses propres martyrs. Roosevelt ne fut jamais seulement américain — il fut un être humain dont l'humanité s'était élevée au point de faire de lui, en quelque sorte, un citoyen de chaque pays qui aime la liberté, et aspire à la sécurité contre la peur, la faim et la misère.

Le monde démocratique n'attendait de ce grand homme, dans les jours à venir, rien de moins que ce qu'il lui avait déjà donné à travers ces années de dureté et de difficulté ; le président Roosevelt était une force aussi essentielle et considérable pour l'organisation de la paix qu'il l'avait été pour remporter la guerre. Mais Dieu éprouve les hommes comme Il le veut, pour une sagesse que Lui seul connaît, et que les hommes ignorent ; et Il a privé les hommes des efforts de Roosevelt, au moment même où ils avaient le plus besoin de ces efforts.

Il ne fait aucun doute que les États-Unis poursuivront la guerre dans la voie même tracée par le président Roosevelt, jusqu'à ce qu'elle atteigne sa fin voulue : la reddition sans condition de l'Allemagne.

Mais la question grave est celle-ci : les États-Unis suivront-ils, dans l'organisation de la paix, exactement la voie que voulait le président Roosevelt lui-même, sans s'en écarter, peu ou prou ? On sait que la personnalité du président de la République pèse d'un poids considérable dans la politique des États-Unis ; on sait aussi que le nouveau président représente l'aile modérée du Parti démocrate, vainqueur pour la quatrième fois consécutive. Mais ce serait devancer les événements que de prédire quoi que ce soit, dès à présent, sur la position du nouveau président à l'égard des problèmes de la paix — et qu'ils sont nombreux ! Et combien ils se révèlent d'une extrême complexité !

Le mandat du nouveau président a débuté par une solution apparente à l'un de ces problèmes : la Russie manifestait un refroidissement non négligeable à l'égard de la conférence de San Francisco, et l'une des conséquences de ce refroidissement fut que des affaires vinrent s'interposer entre M. Molotov et son propre départ pour cette conférence. Les gens se sont mis à se demander ce que pouvaient bien être ces affaires, les cherchant tantôt à l'Ouest, tantôt à l'Est, tantôt dans les difficultés de la guerre, tantôt dans les difficultés de la paix.

Mais M. Molotov a su surmonter ces affaires, aplanir ces difficultés, et décider malgré tout de se rendre à San Francisco, pour prendre part à la conférence aux côtés de ses collègues, les ministres des Affaires étrangères des grandes puissances. Il a même fait davantage : il a décidé de partir à temps pour rejoindre les ministres des Affaires étrangères des grandes puissances lors de leur réunion préalable — une réunion qu'ils appellent préparatoire, mais que nous appelons, nous, fondamentale, puisqu'elle réglera des questions sur lesquelles, une fois l'accord conclu là, il ne sera plus possible ni de revenir ni de dévier, lorsque se réuniront les représentants d'une quarantaine d'États, tant de l'Ancien Monde que du Nouveau.

Rien ne le prouve mieux que le fait que le Premier ministre britannique souhaitait s'adresser aujourd'hui à la Chambre des communes sur les affaires de la guerre et de la politique ; il a pourtant annoncé, mardi, qu'il préférerait reporter cette intervention. Il est clair qu'il a préféré ce report par réticence à devancer les négociations qui se dérouleront prochainement à Washington entre les ministres des Affaires étrangères des trois puissances, au sujet de décisions prises à la conférence de Crimée et n'ayant pas encore porté leurs fruits. Parmi ces décisions figure celle concernant la Pologne, où aucun gouvernement uni n'a encore été formé, qui n'a pas encore été invitée à la conférence, et pour laquelle on ignore encore comment elle sera invitée, ni comment elle y sera représentée. Le gouvernement de Lublin sera-t-il invité, comme le souhaite la Russie, ou celui de Londres ? Ou bien aucun des deux ne le sera-t-il ? Ou bien les trois puissances choisiront-elles elles-mêmes quelqu'un pour la représenter à la conférence — tout comme les États de la Ligue arabe choisiront eux-mêmes qui représentera la Palestine au conseil de la Ligue, en attendant que la Palestine puisse exercer réellement, dans les faits, son indépendance légale ?

Il existe, sans nul doute, d'autres problèmes non moins complexes que le problème polonais, qui feront eux aussi l'objet de négociations

entre les représentants des trois puissances. Cela signifie que la conférence de Crimée a désormais besoin d'un prolongement à Washington, avant même que ses propres décisions puissent être dûment reçues par cette grande conférence qui se réunira dans quelques jours à San Francisco.

Nous ignorons si les représentants des trois puissances reprendront, à Washington, la question du vote au Conseil de sécurité, ou s'ils la laisseront de côté ; nous ignorons de même s'ils reprendront la question de la représentation des nations moyennes et petites au Conseil de sécurité, ou s'ils la laisseront également de côté. Mais nous savons que le Parlement britannique s'est occupé de ces deux questions au cours de cette semaine. À la Chambre des lords, le représentant du gouvernement, Lord Cranborne, a tenu des propos dont nous ne sommes pas certains d'avoir pleinement saisi le sens ! Il semblerait que les Égyptiens, et les écrivains égyptiens en particulier, aient besoin d'une meilleure compréhension du langage des hommes politiques anglais, comme le dit l'*Egyptian Gazette* — puisqu'ils n'auraient pas, semble-t-il, compris l'article du *Times* de la semaine dernière comme il aurait fallu le comprendre.

Nous ignorons si nous avons bien compris les propos de Lord Cranborne à la Chambre des lords, mais ce qui nous en est resté, c'est qu'il estime que les petits États auront un rôle fondamental dans le système de paix qui sera proposé, ou décidé, à San Francisco — puisqu'ils contribueront à prévenir la guerre et à punir l'agresseur, et que cela leur imposera des obligations qu'ils devront assumer, s'ils veulent prévenir la guerre, punir l'agresseur, et se protéger eux-mêmes d'être à leur tour victimes d'une agression. Si ces petits États ne veulent pas prendre part aux travaux de l'organisme chargé de veiller à la sauvegarde de la paix, ils s'exposeront à un grave danger : celui de n'être jamais consultés sur quoi que ce soit.

Cela signifie — si nous avons bien compris les propos du ministre britannique — que les petits États se trouvent placés devant deux choix : soit accepter d'adhérer à l'organisme qui protégera la paix, accepter les obligations qu'entraîne cette adhésion, et s'acquitter dûment de ces obligations ; soit être négligés, jamais consultés sur leurs propres affaires, ni parfois même sur ce qui les concerne directement. Cela est naturel, du reste : ceux qui acceptent de faire partie d'un organisme doivent en assumer les charges que leur impose cette appartenance.

Nous connaissons désormais les obligations des petits États, s'ils prennent part à cet organisme — mais nous ne connaissons pas encore l'étendue complète de leurs droits. Ce sera leur droit d'être consultés sur la sauvegarde de la paix ; ce sera leur droit d'être protégés contre l'agression — et c'est déjà beaucoup, semble-t-il. Mais sera-ce aussi leur droit d'avoir une voix réelle dans la sauvegarde de la paix, égale à celle des grandes puissances ? Voilà bien la difficulté que nul n'est encore parvenu à résoudre.

L'affaire a progressé d'un petit pas supplémentaire : Lord Cranborne a déclaré que, parmi les petits États, certains ont une réelle importance, en raison de leur position géographique ou de leur capacité de production, et que cela exige qu'ils soient bien représentés au Conseil de sécurité — question désormais à l'étude. Ce qui est clair, c'est que les grandes puissances assumeront la plus lourde part du fardeau de la sauvegarde de la paix, et que leur propre parole doit donc primer, du début à la fin.

Quant à la Chambre des communes, nous y avons vu des membres hostiles aux propositions de Dumbarton Oaks, celles-ci ne garantissant ni ne protégeant la paix — soit parce qu'elles font de la parole des grandes puissances la première et la dernière, leur reconnaissant une autorité déraisonnable, soit parce qu'elles créeront un organisme davantage occupé par les débats que par la sauvegarde effective de la paix. Le ministre d'État a répondu à ces membres qu'ils poursuivaient une pure illusion.

De même, un ministre britannique a déclaré, à la Chambre des lords, que les petits États — s'ils veulent réellement la sécurité et la dignité — doivent prendre part à l'organisme qui sera créé à San Francisco, et accepter les obligations qui leur seront imposées. Et un ministre de la Chambre des communes britannique, M. Law, a déclaré que ceux qui réclament pour les petits États une représentation raisonnable au Conseil de sécurité, leur garantissant une certaine égalité, poursuivaient une pure illusion.

Nous n'avons nulle envie d'interpréter davantage les propos de l'un ou l'autre ministre — ils sont assez clairs pour n'avoir besoin d'aucune interprétation. Il existe cependant une autre nouvelle, moins importante que les propos de ces deux ministres britanniques, mais non dépourvue d'un sens qui mérite quelque réflexion. Cette nouvelle nous vient d'Amérique, et nous espérons l'avoir mieux comprise que nous n'avons

compris l'article du Times. M. Sumner Welles a prononcé un discours déclarant que la solution naturelle de la question palestinienne réside dans sa mise sous tutelle internationale, sans qu'il existe aucune autre voie vers une solution. Quant au différend entre Arabes et Juifs, il serait résolu par des négociations directes, menées sous l'abri de cette tutelle.

La Palestine avait déjà été placée sous la tutelle internationale de la Société des Nations, la Grande-Bretagne agissant au nom de la Société des Nations pour son administration — et c'est précisément sous cette tutelle internationale, sous ce mandat britannique, que le problème palestinien a atteint le degré de complexité qu'il a atteint. Cette nouvelle proposition ne change rien du tout : la Palestine, selon elle, demeurerait sous tutelle internationale, exactement comme avant. Tout ce qui changerait réellement, c'est que la Grande-Bretagne ne monopoliserait plus seule le mandat — ce même mandat deviendrait partagé entre une commission internationale, qui assumerait les charges de l'administration, et sous l'abri de laquelle se dérouleraient les négociations destinées à résoudre le différend entre Arabes et Juifs.

Nous ignorons ce que la Palestine gagnerait réellement au maintien de cette tutelle internationale, et à la simple répartition du mandat entre plusieurs puissances, après qu'il eut été le monopole d'une seule, la Grande-Bretagne. Nous ignorons également si le monde européen et américain a compris, ou n'a pas encore compris, que la question de la Palestine — comme les autres questions de l'Orient arabe — ne saurait être résolue ni par la tutelle, ni par le mandat, mais seulement par une chose unique, sans substitut possible : l'indépendance.

Nous répétons aujourd'hui ce que nous avons déjà dit plus d'une fois : le vieux différend entre l'Orient et l'Occident dure depuis trop longtemps déjà, et a produit trop de mauvais effets ; le temps est venu pour lui de disparaître, remplacé par une coopération fondée sur l'entente, la bienveillance et le respect mutuel. Il n'y a de voie vers cela que si l'Occident efface de lui-même, entièrement et complètement, l'idée même de tutelle, de mandat, et d'ingérence sous quelque forme que ce soit, à l'égard de cet Orient arabe.

L'Egyptian Gazette pensera peut-être que nous n'avons pas compris les propos des deux ministres britanniques, ni ceux de M. Sumner Welles — mais ce que nous pouvons affirmer avec assurance, c'est que les Égyptiens et les Orientaux nous comprennent parfaitement, et croient, à juste titre, que nous leur dépeignons l'opinion européenne avec une

réelle précision, et que nous dépeignons aux Européens leur propre opinion avec une précision tout aussi réelle.